

---

# INFORMATION

## INSTAURATION D'UNE RELANCE MAIL/SMS AUX RENDEZ-VOUS AUPRES DES SALARIES ET DES ADHERENTS

Destinataires principaux : adhérents, salariés d'adhérents

Autres destinataires : interne au SSTRN

**Objet : information relative à l'instauration d'un rappel par mail ou SMS aux rendez-vous en santé travail**

Date : 21/02/2023

Diffusion : mail, site web SSTRN, intranet SSTRN.

Cher adhérent, chez salarié d'adhérent,

Les services du SSTRN évoluent.

Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023, et dans un but d'amélioration de la gestion administrative des visites, les salariés (ainsi que les adhérents) pris en charge par le SSTRN recevront un rappel de leur rendez-vous en santé travail quelques jours avant par mail.

Pour les salariés dont le SSTRN n'aurait pas déjà collecté le mail, celui-ci sera demandé lors de sa future visite au SSTRN par l'équipe santé travail chargé de son suivi.

Conformément à nos obligations RGPD, le traitement de cette donnée à caractère personnel est possible compte tenu de l'intérêt légitime poursuivi par le SSTRN. Vos salariés disposent de droits, dont le droit d'opposition au traitement de leurs données, qui doit être justifié par des considérations tenant à leur situation particulière. Pour exercer ce droit : [dpo@sstrn.fr](mailto:dpo@sstrn.fr).

**Nous vous remercions de bien vouloir transmettre cette information à vos salariés par tous moyens, ainsi que le document en page suivante « *Protection des données – information sur vos données personnelles* » les informant des conditions de traitement de leurs données dans le cadre de la gestion administrative des visites (en application des articles 13 et 14 du RGPD). Un rappel de ces informations leur sera faite à l'occasion de leur convocation/rappel au rendez-vous.**

Pour toute question, vous pouvez solliciter notre délégué à la protection des données, par mail : [dpo@sstrn.fr](mailto:dpo@sstrn.fr).

Cordialement,

La Direction du SSTRN

## PROTECTION DES DONNEES – INFORMATION SUR VOS DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de la gestion administrative des visites (prise de rdv, planification, rappel, etc.) le SSTRN est amené à traiter un certain nombre de données dont le mail des salariés afin d'instaurer un rappel directement auprès des salariés des adhérents de leur date de prochaine visite. C'est dans ce contexte que le SSTRN informe les personnes concernées des conditions de traitement de leurs données, conformément aux articles 13 et 14 du RGPD et notamment des conditions de traitement de leur mail.

Pour toute question, contactez notre délégué à la protection des données : [dpo@ssstrn.fr](mailto:dpo@ssstrn.fr).

<b>Identité et les coordonnées du responsable du traitement</b>	SSTRN, 2 rue Linné, 44100 Nantes	
<b>délégué à la protection des données</b>	Audrey GILLARD, 2 rue Linné, 44100 Nantes Coordonnées de contact : <a href="mailto:dpo@ssstrn.fr">dpo@ssstrn.fr</a>	
<b>finalités et base juridique du traitement (justification)</b>	Le traitement de données a pour finalités principales la gestion administrative des visites . La base juridique est l'exécution d'une mission d'intérêt public par le SSTRN. Spécifiquement concernant le traitement du mail ou du numéro de téléphone portable du salarié de l'adhérent à des fins de relances aux visites: la base juridique est l'intérêt légitime du SSTRN justifié par la nécessité d'améliorer la prise en charge et permettre de réduire l'absentéisme lors des rendez-vous en santé travail. Par ailleurs, un rappel de la date de la visite permettrait d'avoir une plus grande présence de salariés aux rendez-vous de santé travail et donc de mieux contribuer à la réalisation de ses missions de prévention de la santé au travail et donc de réduire les risques professionnels.	
<b>catégories de données à caractère personnel</b>	Les catégories de données à caractère personnel traitées pour atteindre les finalités précitées sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Données d'identification : nom, prénom, adresse postale, mail professionnel ou personnel, numéro de téléphone personnel ou professionnel,</li> <li>• Données relatives à la vie professionnelle : type de poste, etc.</li> </ul>	
<b>source des données à caractère personnel</b>	Les données proviennent soit directement des salariés soit indirectement (via la transmission d'information par l'adhérent notamment).	
<b>destinataires ou catégories de destinataires des données à caractère personnel</b>	En interne au SSTRN : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service adhésion du SSTRN</li> <li>- Les équipes santé travail</li> </ul>	En dehors du SSTRN : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le prestataire d'hébergement de données Chéops</li> <li>- Le prestataire nous fournissant la solution logicielle en santé travail Trustteam</li> <li>- Pour les téléconsultations : Covalia.</li> </ul>
<b>Durée de conservation des données à caractère personnel</b>	Les données sont conservées tout le temps de la prise en charge du salarié par le SSTRN, ou jusqu'à sa demande justifiée d'opposition au traitement de ses données. Puis elles sont ensuite archivées si un besoin de conservation est identifié. Elles sont ensuite supprimées.	
<b>Droits des personnes sur leurs données</b>	Compte tenu du fondement légal du traitement de données vous disposez des droits suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• accès, rectification, effacement (sauf pour les traitements reposant sur l'exercice d'une mission d'intérêt public), opposition, limitation du traitement</li> </ul> Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant directement au Délégué à la Protection des Données du SSTRN : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Par mail : <a href="mailto:dpo@ssstrn.fr">dpo@ssstrn.fr</a> ; Par téléphone 02 40 44 26 95 ; Ou sur place : 2 rue linné, 44185 Nantes, bureau 117.</li> </ul>	
<b>Réclamation auprès de l'autorité de contrôle (CNIL)</b>	Si vous estimez que vos droits ont été lésés, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle française à savoir la CNIL : <p style="text-align: center;"><b>Commission nationale de l'informatique et des libertés</b>  <b>3 place de Fontenoy</b>  <b>TSA 80715</b>  <b>75334 PARIS CEDEX 07</b>  <b>Téléphone : +33 (0)1 53 73 22 22</b></p>	
<b>Impact en l'absence de fourniture de ces données</b>	En l'absence de fourniture des données (hormis le mail du salarié), le SSTRN ne pourra pas planifier les rendez-vous en santé travail. L'absence de fourniture du mail empêche la mise en place de mail de rappel aux visites.	